


1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	511 Impregnator
Autre(s) nom(s) du produit	MSC-010R
Utilisation du produit	Protection antitache, antidérapante et hydrofuge pour: Carreau de grès cérame, carreau céramique, carreau de porcelaine, carreau de faïence, marbre, granit, travertin, ardoise, coulis, quartz, brique, granito.
Fabricant	Miracle Sealants Company 12318 Lower Azusa Road Arcadia, CA 91006 1-626-443-6433 (téléphone) 1-626-443-1435 (télécopie)
Numéro de téléphone d'urgence	Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) ou 1-352-323-3500 (International)

2. Identifications des risques

Aperçu d'urgence: Un liquide incolore qui peut irriter les yeux et provoquer des réactions allergiques par contacts cutanés répétés. Inflammable. Nocif si avalé et dangereux à la suite d'une exposition répétée. L'ingestion peut présenter un risque d'aspiration.

Statut réglementaire OSHA	Dangereux
Statut réglementaire WHMIS	Dangereux
Classification OSHA	<p>Dommmage sévère/irritation sévère des yeux: 2 Sensibilisation de la peau: 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): 1 Danger par aspiration: 1 Liquides inflammables: 3</p>
Mot-indicateur OSHA	Danger
Mentions de danger OSHA	<p>Liquide et vapeur inflammables Peut provoquer une irritation sévère aux yeux Peut être mortel si avalé ou si pénètre dans les voies respiratoires Peut provoquer une réaction allergique cutanée Peut provoquer la somnolence ou des étourdissements Peut provoquer des dommages au foie, aux reins, ou au système nerveux central si exposition prolongée ou répétée</p>
Précautions OSHA	<p>Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Mettre à la terre et fixer les conteneurs et les équipements de réception. Utilisez des équipements électriques/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant/.../. N'utilisez que des outils anti-étincelles. Adoptez des mesures de précautions contre les décharges statiques Portez des gants de protection/protection oculaire/protection faciale En cas d'incendie, utiliser des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.</p>

	<p>Ne pas manipuler tant que toutes les précautions de sécurité n'ont pas été lues et comprises.</p> <p>Éviter le contact avec les yeux, la peau, ou les vêtements. Portez des gants de protection ainsi que des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux. Bien se laver après manipulation du produit.</p> <p>SI CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si possible et facile à faire. Continuer à rincer. Appelez immédiatement un médecin.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, lavez à grande eau. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si irritation, consulter un médecin.</p> <p>EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.</p> <p>Entreposez dans un endroit bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé.</p> <p>Mettre le contenant au rebut conformément aux règlements d'élimination des déchets fédéraux, provinciaux et locaux.</p>
Pictogrammes d'étiquetage OSHA	
Autres risques non précisés par OSHA	Aucun
Pourcentage toxicité inconnue	0%

Effets possibles sur la santé:

Peau	Peut provoquer des irritations suite à un contact prolongé et peut provoquer des réactions d'allergie cutanée.
Yeux	Peut provoquer de l'irritation.
Ingestions	Dangereux si avalé et peut provoquer une aspiration potentiellement fatale de liquide dans les poumons.
Inhalation	De fortes concentrations (brumes) peuvent provoquer l'irritation.
Effets chroniques	Contient de faibles quantités d'éthylbenzène qui est cancérigène. Des expositions répétées peuvent provoquer des effets sur le système nerveux central, les reins, et le foie. Peut provoquer des effets sur le développement chez les femmes enceintes.

Ingrédients présents sur la liste des carcinogènes établis:

Ingrédient	Statut NTP	Statut IARC	Liste OSHA
Aucun ingrédient répertorié	---	---	---

3. Composition / Information sur les ingrédients

Identité chimique	N° CAS	Contenu en pourcentage*
Distillat de pétrole	Secret industriel	30 – 50
Additifs (inclut de faibles traces d'éthylbenzène, de xylène et de toluène).	Secret industriel	50 – 70

* Les concentrations exactes constituent des secrets industriels là où des intervalles sont utilisés.

4. Mesures de premiers soins

Peau	Lavez à grande eau. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si irritation ou effets allergiques, consulter un médecin.
Yeux	Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si possible et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, contactez un médecin.
Ingestions	Consultez un médecin pour tout effet dépassant la simple irritation. Ne pas faire vomir
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position confortable jusqu'à ce que l'irritation se calme.
Conseils au médecin	Traiter de manière symptomatique.

5. Mesure de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction:	Produits chimiques secs, du dioxyde de carbone, de la mousse ou de l'eau pulvérisée. Éviter les jets solides d'eau puisque ceux-ci peuvent disperser le liquide en combustion.
Risques d'incendie/explosion:	Aucun indiqué
Procédures de lutttes contre les incendies:	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive. Éviter l'écoulement des liquides de lutte contre les incendies dans les égouts ou dans des cours d'eau.
Limites d'inflammabilité:	Non déterminé
Point d'éclair:	125 °F (51.6 °C) Vase clos Pensky Martins.
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Produit dangereux résultant de la combustion:	Divers composés organiques, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles:	Éliminez toutes les sources d'inflammation. Aérez les lieux du déversement. Portez des équipements de protection personnelle appropriés comme indiqué dans la Section 8. Éviter le contact avec un liquide.
Confinement:	Les liquides déversés peuvent être entourés par du matériau absorbant pour éviter que le déversement ne s'étende.
Nettoyage:	Utilisez des matériaux absorbants (sable, terre, vermiculite) et placez-les dans des récipients pour élimination. Éviter le contact du liquide déversé avec les yeux ou la peau. Pulvériser la surface avec de l'eau et du savon. Lavez les vêtements et les équipements contaminés avant de les réutiliser.
Obligations de notification:	Voir a Section 15 pour les ON (si applicable).

7. Manipulation et entreposage

Manipulation:	Gardez à l'écart des sources d'inflammation comme les flammes ouvertes, les étincelles, les sources d'électricité statique, etc. Portez un équipement de protection personnelle approprié comme indiqué à la Section 8. Éviter le contact avec un liquide. Lavez les mains avant de manger ou de boire.
Entreposage:	Devrait être entreposé dans un endroit frais et sec loin de toute source d'inflammation. Garder les éléments hermétiquement fermés. Gardez hors de la portée des enfants.

8. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Mesures d'ingénierie:	Utilisez une ventilation par extraction locale aux points de transfert des liquides, Une ventilation générale doit être utilisée pour maintenir des concentrations sous les limites d'exposition permises.
------------------------------	--

Équipement de protection individuelle:

Yeux et visage:	Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes protectrices contre les agents chimiques afin d'éviter un contact oculaire accidentel.
Respiratoire:	Si les niveaux d'exposition admissibles sont atteints ou dépassés, utiliser un respirateur homologué NIOSH approprié pour une utilisation avec la concentration maximale prévue.
Mains, bras et corps:	Utilisez des gants de caoutchouc ou de néoprène.
Autres:	Une douche de sécurité et une douche oculaire devraient être disponibles pour les expositions d'urgence.

Directives d'exposition:

Ingrédient	ACGIH TLV®	OSHA PEL	NIOSH REL
Éthylbenzène.	20 ppm (moyenne pondérée dans le temps -MPT)	100 ppm (moyenne pondérée dans le temps -MPT)	100 ppm (moyenne pondérée dans le temps -MPT) 125 ppm (moyenne pondérée dans le temps -MPT)
Toluène	20 ppm (moyenne pondérée dans le temps -MPT)	200 ppm (moyenne pondérée dans le temps -MPT) 300 ppm STEL 500 ppm Plafond	100 ppm (moyenne pondérée dans le temps -MPT) 150 ppm STEL
Xylènes	100 ppm (moyenne pondérée dans le temps -MPT) 150 ppm STEL	100 ppm (moyenne pondérée dans le temps -MPT)	100 ppm (moyenne pondérée dans le temps -MPT) 150 ppm STEL

9. Propriétés chimiques et physiques

Apparence et état physique:	Liquide incolore
Odeur:	Organique, mais non spécifiée
Seuil olfactif:	Non déterminé
pH:	Non déterminé - organique
Densité:	0,8
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	355-395 °F (179-202 °C)
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	< 1 (vs eau)
Pourcentage de volatilité:	Non déterminé
Solubilité dans l'eau:	Non soluble dans l'eau.
Densité de vapeur:	5,3
Pression de vapeur:	5 mm Hg
Limites d'inflammabilité supérieure / inférieure:	7%, 1%
Point d'éclair:	145 °F (62.8 °C) Vase clos Pensky Martins.
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable
Coefficient de répartition (n -octanol/eau):	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
Viscosité:	Non déterminé
Teneur en COV:	≤ 742 g/L

10. Stabilité et réactivité

Stabilité:	Normalement stable.
Conditions à éviter:	Chaleur excessive.
Matériaux à éviter:	Des oxydants puissants peuvent allumer le produit.
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas.
Produit dangereux résultant de la décomposition:	Des matériaux organiques, y compris des oxydes de carbone et de silicone.

11. Information toxicologique

Yeux:	Provoque de l'irritation.
Peau:	Peut provoquer des irritations suite à un contact prolongé et peut provoquer des réactions d'allergie cutanée (sensibilisation).
Orale:	Toxicité faible > 2000 mg/kg (calculée). L'ingestion peut présenter un risque d'aspiration potentiellement fatal dû au distillat de pétrole.
Inhalation:	Peut provoquer une irritation moyenne temporaire.
Chronique:	Contient de faibles quantités d'éthylbenzène qui est suspecté comme cancérigène. Contient de faibles doses de toluène, ce qui peut représenter un danger de développement reproductif. Des expositions répétées à des niveaux supérieurs à la limite sécuritaire d'exposition ou à des niveaux causant des irritations continues peuvent provoquer des effets sur le système nerveux central, sur le foie et sur les reins.

Ingrédients présents sur la liste des carcinogènes établis:

Ingrédient	Statut NTP	Statut IARC	Liste OSHA
Éthylbenzène	---	2B, possiblement cancérigène	---

12. Information écologique

Écotoxicité aiguë:	Non déterminé pour le mélange, mais il est recommandé de garder le produit hors des plans d'eau naturels comme les lacs et les ruisseaux.
Écotoxicité chronique:	Non déterminé
Autre information:	Non déterminé

13. Considérations d'élimination

Statut RCRA	Résidus dangereux inflammables. D001
Méthode d'élimination	Conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Éliminer dans les installations permises.

14. Considérations de transport

Désignation officielle de transport du DOT:	Non réglementées pour le transport dans des conteneurs non- vrac. En vrac: UN1268, Distillats de pétrole, n.o.s., 3, III
Classification de danger principal du DOT:	Liquide inflammable
Numéro UN / NA du DOT:	UN 1268
Groupe d'emballage du DOT:	III

TDG (Canada)	UN 1268, Distillats de pétrole, n.o.s., 3, III
IMDG (Eaux internationales)	UN 1268, Distillats de pétrole, n.o.s., 3, III
ICAO (transport aérien)	UN 1268, Distillats de pétrole, n.o.s., 3, III

15. Données réglementaires

ÉTATS-UNIS

Toxic Substances Control Act (USA) / Loi sur le contrôle des substances toxiques (É.-U.)

Statut de l'inventaire TSCA:	Ingrédients répertoriés dans l'Inventaire chimique TSCA
Autres problématiques TSCA:	Aucun

SARA Titre III/CERCLA

Ingrédients avec des "Quantités à déclarer (QR)" et/ou des "Quantités servant à la planification des seuils" (QPS).

Ingrédient	QR SARA/CERCLA (livres)	QPS SARA/CERCLA (livres)
Éthylbenzène	1000	---
Toluène	1000	---
Xylène (isomères mélangés)	100	---

Des déversements ou des rejets dont le résultat serait la perte de n'importe quel ingrédient à un niveau égal ou supérieur à son QR nécessitent une notification immédiate au National Response Center [(800) 424-8802] ainsi qu'à votre centre local de notification d'urgence.

SARA 311 - Catégorie de danger:	Dommages graves/irritation grave des yeux: 2 Sensibilisation de la peau: 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): 1 Danger par aspiration: 1 Liquides inflammables: 3
--	--

SARA 313 - Produits chimiques toxiques

Les produits suivants sont des "Produits chimiques toxiques" au sens du SARA 313 et peuvent être soumis à des exigences de rapports annuels. Le numéro CAS et le pourcentage de poids figurent à la Section 2.

Ingrédient	Commentaire
Éthylbenzène	---
Toluène	---
Xylènes	---

"Right-To-Know" des États américains

En plus des ingrédients cités à la Section 2, les éléments suivants sont cités pour les fins du "Right to Know" en vigueur dans certains états américains.

Ingrédient	Poids %	Commentaire
Éthylbenzène	<1	California Proposition 65 cancérigène
Toluène	<1	California Proposition 65 toxine reproductive (développementale)

Données réglementaires additionnelles	Aucune présentée
--	------------------

16. Autre information

Date d'émission:	26 avril 2017
Date d'émission antérieure:	1er février 2012
Changements apportés depuis la version précédente:	Révision du format FDS et nouveau calcul du profil de dangers. Toutes les sections du FDS doivent être lues.

National Fire Protection Assoc. Classification (NFPA):

4 = Grave; 3 = Sérieux; 2 = Modéré; 1 = Léger; 0 = Minime

Santé 2
Inflammabilité 2
Réactivité 0

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses:

4 = Extrême; 3 = Élevé; 2 = Modéré; 1 = Léger; 0 = Négligeable

Santé 2
Inflammabilité 2
Danger physique 0